

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de PEROUSE
du 16 novembre 2018

Présents : Mesdames - Hoda SAYER - Sylvie FUMEY - Chantal VAUDOUR - Sophie LAMBOLEY – Danielle IDELON, Micheline TONIUTTI.

Messieurs Christian HOUILLE - Jean-Marie AGHINA - Denis VOEGELE - François CHARMY - Denis BEAUSEIGNEUR - Eric COULON

Absent(e)s excusé(e)s : Monsieur Eric ANSART - Jean-Yves DRODE - Madame Laurence COURBOILLET

Procurations : Monsieur Jean-Yves DRODE donne procuration à monsieur Eric COULON

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 19 octobre 2018.
2. Création d'un poste d'agent administratif.
3. Décision modificative du budget
4. Groupement de commande proposé par le Conseil départemental : signalisation verticale
5. Motion : Appel de Marseille pour défendre les libertés locales à l'initiative des associations des collectivités locales. (AMF, ADF, RF).
6. Informations et questions diverses.
 - Aménagement du trottoir Grande rue
 - Accessibilité de l'école

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 19 octobre 2018 :

Monsieur Christian HOUILLE présente le procès-verbal du Conseil Municipal du 19 octobre 2018. Après discussion et délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal du Conseil Municipal du 19 octobre 2018

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

2. Création d'un poste d'agent administratif.

Le congé de longue maladie de la secrétaire de mairie nous a imposé un fonctionnement anormal voire chaotique du secrétariat depuis maintenant plusieurs années. Sachant que la probabilité du retour de madame Robinet est quasi nulle,

Il est proposé de créer un poste d'agent administratif et de supprimer dès le départ à la retraite de madame Robinet le poste d'attaché.

Il y aura toujours deux postes à temps complet et le coût pour la commune dans cette configuration est inférieur à la situation avant le départ en congé longue maladie.

	salaire annuel	remboursement SOFAXI	reste à charge commune
Attaché territorial	53 291.00	35 707.56	17 583.44
Agent administratif	28 231.88		28 231.88
		Total	45 815.32
		Delta	7 475.68

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la création d'un poste d'agent administratif à compter du 1er décembre 2018 sachant que les crédits sont inscrits au budget.

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

3. Décision modificative du budget N°1

Les prévisions de dépenses de charges de personnels sont légèrement insuffisantes

Il est donc nécessaire de voter la décision modificative suivante:

Chapitre	Article	Compte	Budgétisé	Décision modificative	
D64	6413	Personnel non-titulaire	17 800	8 000	25 800
D64	6411	Personnel titulaire	178 000	- 3 000	175 000
D022	022	Dépenses imprévues de fonctionnement	5 000	- 5 000	-
	Total		200 800	-	200 800

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la modification N°1 du budget primitif 2018.

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

4. Groupement de commande proposé le par Conseil départemental : signalisation verticale

Le Conseil départemental nous propose de renouveler l'adhésion au groupement de commande de dispositifs de signalisation verticale. En effet le marché arrive à terme fin décembre.

Il est demandé d'autoriser le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commande.

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise le maire à signer la convention d'adhésion au groupement de commande de dispositifs de signalisation verticale

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

5. Motion : Appel de Marseille pour défendre les libertés locales à l'initiative des associations des collectivités locales. (AMF, ADF, RF).

Appel de Marseille - pour défendre les libertés locales.

A l'initiative de l'Association des Maires de France (AMF), de l'Assemblée des Départements de France (ADF) et de Régions de France (RF), s'est tenu, le 26 septembre dernier à Marseille, le premier rassemblement pour les libertés locales qui a réuni plus d'un millier d'élus locaux dans leurs diversités.

A cette occasion, a été lancé l'appel de Marseille pour dire oui à une République de proximité et de libertés locales, dans le respect de la décentralisation.

Le président du Conseil Départemental propose que nous votions cette motion qui appelle à l'avènement d'une nouvelle étape de la décentralisation : les libertés locales. (motion ci-jointe).

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la motion proposée par le conseil départemental du Territoire de Belfort.

Pour	Contre	Abstention
13	0	0

6. Informations et questions diverses.

- **Aménagement d'un trottoir Grande Rue (RD419)** de la rue des Marguerites à la rue des Bleuets.

Le maire rappelle le projet et précise que les crédits de l'opération ont été votés au budget primitif 2018. Le dossier a été envoyé au Conseil Départemental pour avis. La société COLAS a été retenue pour réaliser ces travaux

- **Accessibilité de l'école.** Après l'étude réalisée par le cabinet BEJ, plusieurs solutions sont proposées rampes d'accès avec 2 propositions ou un élévateur. Toutes les solutions sont très onéreuses : environ 44 000 € pour les rampes et 30 000 € pour l'élévateur.
- **Commission électorale :** La circulaire ministérielle du 12/07/2018 précise et modifie la commission de contrôle des listes électorales. Le maire et les adjoints ne peuvent plus faire partie de la commission. Il est donc nécessaire de nommer un conseiller municipal à cette commission. Madame Sophie LAMBOLEY, volontaire, est désignée membre de cette commission.
- **Construction du bâtiment multi-accueil :** L'ouverture des plis de l'appel d'offres fait apparaître un dépassement d'environ 120 000€ par rapport aux prévisions du Cabinet BEJ

avec des lots infructueux. Il a été demandé, lors la réunion du 16 novembre en présence de la SODEB, à BEJ de reprendre son étude et de négocier avec les entreprises. A ce jour nous sommes dans l'attente des estimations et des propositions de BEJ.

- **Les prochains conseils municipaux sont prévus :**

- Le 26 novembre 2018 à 19h pour délibérer sur la modification simplifiée N°2 du PLU

- Le 14 décembre 2018 à 20h 30 pour une séance ordinaire.

La séance est levée à 22h 10

Délibérations du Conseil Municipal du 16 novembre 2018

Délibérations	Objet	Vote	
N° 2018/09/01	Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 19 octobre 2018	Pour :	13
		Contre :	00
		Abstention :	00
N° 2018/09/02	Création d'un poste d'agent administratif	Pour :	13
		Contre :	00
		Abstention :	00
N° 2018/09/03	Décision modificative N°1 du budget primitif	Pour :	13
		Contre :	00
		Abstention :	00
N° 2018/09/04	Adhésion au groupement de commande signalisation verticale	Pour :	13
		Contre :	00
		Abstention :	00
N° 2018/09/05	Motion : Appel de Marseille	Pour :	13
		Contre :	00
		Abstention :	00

Séance du 16 novembre 2018

Présents :	Noms et Prénoms	Signatures	Observations
	Madame Chantal VAUDOUR		
	Madame Laurence COURBOILLET	Absente excusée	
	Madame Micheline TONIUTTI		
	Madame Sylvie FUMEY		
	Madame Danielle IDELON		
	Madame Sophie LAMBOLEY		
	Madame Hoda SAYER		
	Monsieur Christian HOUILLE		
	Monsieur Éric ANSART	Absent excusé	
	Monsieur Denis VOEGELE		
	Monsieur Jean-Marie AGHINA		
	Monsieur Denis BEAUSEIGNEUR		
	Monsieur François CHARMY		
	Monsieur Éric COULON		
	Monsieur Jean-Yves DRODE	Absent excusé	Procuration à Eric COULON